

1.5. Stocks

Pas de stock

1.6. Comptabilisation des cotisations

Le fait générateur des cotisations, adopté par la CPME territoriale, est l'encaissement effectif de la cotisation, comme le prévoit le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018.

1.7. Ressources

En référence au règlement 2009-10 du CRC, il est rendu obligatoire dans l'annexe comptable, le montant, détaillé ci-dessous, des ressources retenues pour la détermination des seuils.

RESSOURCES	2025	2024
Cotisations reçues	14 090	14 410
- <i>versement de cotisations</i>		
Subventions reçues	0	8 107
Autres produits d'exploitation reçus	271 838	225 161
Produits financiers reçus	1 786	2 410
Total des Ressources	287 714	250 088